

XVI^{es} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Parcours de la flamme olympique



Mise en page de Charles Bridoux

Gravé en taille-douce
par Pierre Béquet

Format vertical 21,45 x 36

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 14 novembre 1991
à Paris

Vente générale le 15 novembre 1991

Dans la préparation des XVI^{es} Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville, la Poste se devait tout naturellement d'organiser, en partenariat avec le COJO, le parcours de la flamme olympique. Car la Poste, c'est, tout d'abord, historiquement, un réseau de relais. C'est ensuite une tradition de l'échange. Enfin, la Poste a vocation à diffuser les idées d'universalisme et de démocratie, celles-là même qui sont contenues dans l'olympisme.

Le parcours de la flamme fut adopté en 1934 mais sera organisé pour la première fois à l'occasion des Jeux d'Oslo en 1952. Jusqu'à ces dernières années, l'événement passait presque inaperçu. Ce sont les Jeux de Los Angeles (1984) qui lui ont donné la popularité qu'il méritait. Calgary, en 1988, confirme l'engouement : 6,5 millions de Canadiens, sur une population de 27

millions d'habitants posent leur candidature pour porter la flamme.

La Poste, membre du club Coubertin (celui-ci réunit douze grandes entreprises) a mis en place une organisation spécifique pour mener à bien sa mission. En conformité avec les règles de la charte olympique, la flamme sera allumée à Olympie puis sera transportée depuis Athènes jusqu'à Paris... par avion. Arrivée le 14 décembre 1991 sur l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, la flamme sera portée de main en main par les premiers relayeurs vers la capitale. 5 000 jeunes gens et jeunes filles, âgés de 15 à 20 ans, seront sélectionnés au tirage au sort pour porter la flamme sur un parcours de 5 000 km. Du 14 décembre 1991 au 8 février 1992, jour de l'ouverture des Jeux, la flamme traversera les 22 régions métropolitaines, 60 départements et

2 000 communes. Tous les départements seront représentés par leurs relayeurs, lesquels seront escortés par 1 000 postiers spécialement entraînés. La course du porteur sera d'1 kilomètre, celle du postier-escorte de 5 kilomètres. Cinquante-sept étapes jalonneront le parcours. La plus longue distance parcourue entre deux étapes sera de 158 km (Châlons-sur-Marne, Metz), la moyenne journalière étant d'environ 90 km.